



EJMA
Clément Gagnat
Baroche 13
2952 Cornol
077 440 01 05
clement.gagnat@bluewin.ch

Ensemble des jeunes musiciens d'Ajoie

Cahier des charges du / de la responsable musical (e)

Le / la responsable musical (e) s'engage à :

- ❖ Trouver des directeurs susceptibles de diriger les ensembles et communiquer au président pour qu'il les engage formellement
- ❖ Visiter les locaux avant location pour s'assurer qu'ils rempliront parfaitement leur rôle au niveau musical
- ❖ Trouver des moniteurs pour chaque instrument présent au camp
- ❖ Se renseigner afin de déterminer dans quel ensemble joue chaque participant et quelle voix est la plus adaptée au musicien et à l'équilibre de l'ensemble
- ❖ Aider les chefs à choisir un programme plaisant et surtout adapté aux ensembles de musiciens
- ❖ Commander les partitions et s'organiser avec le secrétaire pour les copies, ainsi que les partitions de direction pour les moniteurs